

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 01/07/2024 - 91198 - 1954 B 04452 - 542 044 524 - NATIXIS

Le Directeur Général

DELEGATION

Je soussignée, Stéphanie Paix (ci-après « le Délégrant »), agissant en qualité de directeur général de Natixis, délègue à :

Aline Braillard
Directrice de la Gouvernance
Secrétaire du conseil d'administration
Secrétariat général
Natixis
(ci-après « le Délégataire »)

tous pouvoirs aux fins d'assurer et d'exécuter les missions suivantes au sein de Natixis :

Dans le cadre des missions de secrétariat du conseil d'administration :

- certifier conformes les statuts et tous actes, décisions, pouvoirs, concernant la société Natixis ;
- certifier conformes tous extraits ou copies de procès-verbaux ou compte-rendu des séances des organes sociaux de Natixis : notamment du conseil d'administration, du comité d'audit, du comité des risques, de l'US risks committee, du comité des nominations, du comité des rémunérations, du comité stratégique ou des assemblées générales de la société Natixis conformément aux dispositions des articles R. 225-24 et R. 225-108 du Code de commerce ;
- faire tous dépôts et modifications concernant la société Natixis au Registre du Commerce et des Sociétés, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique. En conséquence, faire toutes déclarations, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer toutes requêtes et documents utiles, élire domicile, et, en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour l'exécution des pouvoirs ci-dessus ;
- délivrer toutes attestations relatives à la vie sociale de Natixis.

Les missions ci-dessus ne pourront faire l'objet de subdélégation.

- notifier à diverses autorités de tutelle françaises et étrangères les informations relatives aux statuts et aux organes sociaux de la société Natixis conformément à la réglementation en vigueur ;

Pour des raisons d'organisation, le Délégataire aura la faculté de subdéléguer les missions ci-dessus :

- en faveur des collaborateurs qu'il désignera au sein de Natixis ;
- en faveur de mandataires spéciaux (pouvant agir seuls ou conjointement) dans le cadre d'une délégation écrite (sous seing privé ou notariée), sans faculté pour ces derniers de subdéléguer.

Dans le cadre des procédures de gestion des délégations de pouvoirs et de signature au sein de Natixis :

- délivrer toutes attestations certifiant la validité, à la date considérée, de toutes délégations de pouvoirs ou de signature dont l'attribution a été autorisée directement par le directeur général ou indirectement en vertu d'une chaîne de délégations initiée par le directeur général.

Pour des raisons d'organisation, le Délégataire aura la faculté de subdéléguer ses pouvoirs en faveur des collaborateurs qu'il désignera au sein de Natixis.

Le Directeur Général

La présente délégation prend effet à compter du 3 décembre 2022.

La présente délégation annule et remplace celle reçue par le Délégué le 4 août 2020.

Le Délégué s'engage à exercer la présente délégation dans le respect des procédures internes de Natixis (notamment le règlement intérieur, le code de conduite, les règles de signature applicables, les chartes métiers/filières) et des réglementations locales applicables.

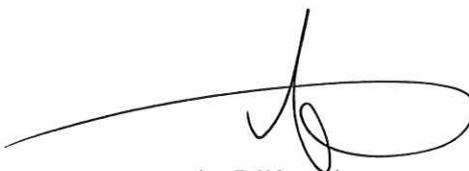
La présente délégation, qui pourra être révoquée à tout moment, sans motif ni préavis, par le Déléguant, est valable pour la durée des fonctions exercées par le Déléguant et/ou le Délégué au sein de Natixis.

La présente délégation est régie par le droit français et tout litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de la cour d'appel de Paris.

Fait à Paris en deux exemplaires originaux, le 3 décembre 2022 et amendée le 28 juin 2024 (l'amendement concernant l'actualisation de l'adresse du siège social de Natixis SA dans les mentions légales figurant en pied de page du document) pour servir et valoir ce que de droit.



Le Déléguant
Stéphanie Paix



Le Délégué
Aline Braillard